

Pour de nouveaux espaces publics appropriables : le cas du Havre du Faubourg de Nicolet

Par Antoine Lacasse, récréologue au Havre du Faubourg de Nicolet, et Jocelyn Garneau, étudiant au doctorat en développement régional de l'Université du Québec à Rimouski

L'objectif de ce Bulletin est d'attirer l'attention sur de nouvelles possibilités d'espaces publics accessibles, surtout pour les personnes dont la mobilité limite l'accès à des lieux ou des activités traditionnels. Nous vous présentons le cas du Havre du Faubourg de Nicolet, une résidence pour personnes âgées de 240 personnes. À l'occasion d'un événement spécial, la résidence a transformé sa salle multifonctionnelle privée en salon de vernissage pour une exposition ouverte à la population.

Les troisièmes lieux

Entrer en contact avec une communauté et en faire partie contribue grandement au bien-être personnel. Maslow appelait cela le besoin d'appartenance et McClelland, le besoin d'affiliation. De nos jours, l'augmentation de la mobilité des individus et le développement des technologies de communication permettent à certains de combler ce besoin facilement dans une communauté d'intérêts, centrée par exemple sur la pratique d'une activité comme le soccer ou l'improvisation théâtrale. Par

contre, d'autres qui n'ont pas accès aux technologies de communication ou dont la mobilité est limitée, par exemple par l'âge, n'ont que la communauté locale pour combler ce besoin.

On parle de plus en plus de « troisièmes lieux », soit des endroits à accès public intérieurs (comme le café du coin) ou extérieurs (comme un parc de quartier) qui peuvent contribuer grandement à créer des occasions de rencontre pour une communauté locale. « Troisième lieu » (ou tiers-lieu) fait ainsi référence aux

environnements sociaux qui viennent après la maison (premier lieu) et le travail (deuxième lieu).

Pour être un troisième lieu, un endroit doit être appropriable (que l'on peut décider d'occuper pour y faire l'activité de son choix) et à proximité (pas très loin du domicile ou du lieu de travail), et il doit permettre aux gens, utilisateurs comme employés, de se rencontrer et de se reconnaître.

De nos jours, en Amérique du Nord, beaucoup de milieux de voisinage ou de quartier

n'offrent pas de troisièmes lieux. Au Québec, quand il y en a un, il s'agit souvent d'un McDonald's ou d'un Tim Hortons, qui sont, à la base, des établissements privés dont le but est le profit. L'individu qui y passe son temps libre n'y est donc pas principalement un citoyen, mais un consommateur. Il ne peut d'ailleurs pas s'y trouver sans consommer, sous peine, dans le pire des cas, d'expulsion.

Loin de nous l'idée de critiquer les chaînes commerciales qui jouent un rôle de troisième lieu pour les communautés locales. Notre intention est plutôt de faire remarquer la rareté de troisièmes lieux ouverts à tous qui n'incitent pas à la consommation, mais plutôt à la participation. Publics ou privés, de tels lieux devraient être soutenus par la municipalité dans laquelle ils se trouvent. Or, à notre connaissance, aucune municipalité n'a établi de

partenariat avec un commerce du coin qui accueille chaque jour sa population.



Pour vous
abonner
gratuitement

www.uqtr.ca/oql

Il serait peut-être temps de revoir la liste des lieux où la communauté peut se rassembler et la liste des organisations partenaires de la municipalité.

Dans cette perspective, nous vous présentons le cas de la résidence privée pour personnes âgées Le Havre du Faubourg de Nicolet, qui, à l'occasion d'un événement spécial, a transformé une partie de ses installations en lieu public.

L'événement

Le 23 février 2018, Le Havre du Faubourg lançait, par un vernissage, une exposition de photos inédite. Son sujet : l'éboulement de Nicolet. Rappelons brièvement l'histoire : le 12 novembre 1955, un terrible glissement de terrain défigurait le centre-ville de Nicolet, faisant trois morts et causant plus de 7 millions de dollars (somme énorme pour l'époque) de dommages. L'exposition s'est déroulée sur une fin de semaine. En plus de l'exposition, il était possible aux visiteurs de visionner un

documentaire sur l'éboulement tourné dans les années 1990.

L'objectif de participation à cet événement était plutôt modeste. Environ 250 personnes étaient attendues tout au plus, en comptant les 200 résidents du Havre. Finalement, quelque 500 personnes en ont profité : les résidents du Havre bien entendu, mais aussi une foule de non-résidents, et même des visiteurs de l'extérieur de Nicolet.

Ce projet était une initiative d'un résident du Havre, Claude Girard, ex-maire de la municipalité de Grand-Saint-Esprit. Ses objectifs étaient de monter une exposition originale de plus de 45 photos sur la catastrophe, de réunir les gens qui ont vécu ce drame et de faire rayonner Le Havre du Faubourg au sein de la communauté nicolétaine.

Retombées positives pour tous

La fin de semaine de l'exposition a donné l'occasion au Havre du Faubourg d'ouvrir ses portes non seulement aux familles des résidents, mais à la population en général. Les

institutions offrant des soins de longue durée et les résidences pour aînés privées devraient toutes avoir pour objectif de briser l'isolement social des personnes âgées. Dans le passé, les loisirs ont toujours poursuivi cet objectif au sein de ces établissements, notamment par une programmation nourrie d'activités comme l'art-thérapie. L'exposition au Havre de Nicolet se distingue cependant de ces initiatives de loisir par sa nature ouverte à la population en général.

La participation de non-résidents à ce genre d'événement contribue à combattre la ghettoïsation que ces établissements peuvent créer involontairement. De plus, le caractère multigénérationnel d'un tel événement favorise les contacts entre des individus à tous les stades de la vie, ce qui peut atténuer les attitudes liées à l'âgisme et autres préjugés. Inviter des visiteurs à participer à un événement entre les murs d'une résidence pour personnes âgées aide aussi à créer des liens entre les résidents et les autres citoyens, bref à nourrir une vie de communauté.

Une autre retombée positive de la fin de semaine fut l'animation et la dynamisation du milieu de vie des résidents. Tout le temps du projet, ces derniers ont cessé d'être « des personnes âgées » et sont devenus des acteurs de leur milieu. Grâce à cet événement, leur milieu de vie est devenu plus qu'un appartement : il est redevenu leur foyer.

Les clés du succès d'un événement dans une résidence

- **Encourager la passion et le leadership**

La première clé du succès d'un tel événement est sans contredit la motivation et l'investissement du résident qui lance le projet ou l'idée. La motivation intrinsèque de l'individu ou du groupe d'individus est primordiale pour le bien du projet et le résultat final. Il est par conséquent essentiel, pour tout récréologue en poste dans une résidence, de faire preuve d'ouverture aux idées et de donner aux résidents la possibilité de présenter leurs initiatives.

- **Soutenir et accompagner les initiatives**

Dans les différents milieux

d'intervention des professionnels du loisir, le soutien des citoyens, des résidents et des bénévoles devrait toujours être au cœur des priorités. Les résidences pour aînés ne font pas exception. Il est primordial d'appuyer les initiatives en assurant certaines tâches administratives et de communication. Il est important que le récréologue reconnaisse que chaque petite implication pourra en amener une autre et qu'il peut alimenter cette synergie. Dans le cas présent, l'organisation de l'exposition a mené à la mobilisation de plusieurs résidents : ils se sont impliqués dans la formation d'un comité des résidents dans le but de faire de leur milieu de vie un endroit plus dynamique.

- **Contacteur les médias**

On ne parle pas ici d'inviter nécessairement les grands médias, mais plutôt les petits et moyens médias locaux, que ce soit le journal local, la télévision communautaire ou une radio régionale. Ces petits médias attireront un

lot d'intéressés à l'événement, et ils lui donneront notoriété et crédibilité, peu importe son ampleur. Bien sûr, l'utilisation des médias sociaux peut également aider à mousser l'événement.

- **Trois conditions**

Certains éléments sont importants afin d'assurer le succès d'un événement créé et organisé par des bénévoles :

- **Le bon moment** : Le moment où aura lieu l'événement est primordial. On le choisira en tenant compte des disponibilités des bénévoles, des locaux et des visiteurs ciblés.
- **Le bon endroit** : Pour le loisir en institution, cette question peut sembler superflue : « On fait avec les locaux qu'on a. » Mais il reste important de bien connaître la capacité des locaux à disposition et de savoir mettre à profit le matériel qu'ils contiennent. On pourra alors faire preuve de créativité. Pourquoi un

salon ne pourrait-il pas devenir une salle d'exposition le temps d'une fin de semaine?

- **La bonne durée** : Un autre défi est de choisir une durée convenable. Un événement trop long peut amener les résidents à se lasser et à se sentir envahis; après tout, la résidence est leur milieu de vie. À l'opposé, un événement trop court pourrait ne pas permettre à tous d'en profiter. Pour ces deux raisons, il est préférable de faire des événements relativement courts et d'être en mesure de les répéter plutôt que de les faire durer trop longtemps.

Conclusion

Si la salle à manger d'un McDonald's peut devenir un lieu de rencontre quotidien pour la communauté locale, pourquoi les résidences privées pour personnes âgées ou les institutions de soins de longue durée ne pourraient-elles pas elles aussi ouvrir leurs portes à la population? Le Havre du Faubourg en a tenté

l'expérience et a été très agréablement surpris des résultats. L'idée flotte même de transformer le restaurant de la résidence en restaurant ouvert à tous.

Les avantages pour les résidences sont multiples : augmentation de la diversité des expériences de loisir, augmentation des possibilités de rencontres, contrer l'âgisme, les préjugés et la ghettoïsation. Pour la municipalité, il y a aussi des avantages : entre autres, les résidences privées servant de troisième lieu permettent à la communauté locale de se rencontrer et de se récréer dans des lieux qui favorisent la participation de tous.

Plus largement, la municipalité devrait peut-être revoir comment elle soutient les possibilités de rencontres et les initiatives de participation de ses citoyens. À cette époque où le partenariat est si important, il est peut-être temps d'étudier la possibilité de créer des alliances plus serrées et plus formelles avec des acteurs privés jusqu'alors ignorés, comme les résidences privées ou autres établissements servant de troisièmes lieux.